Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/12/2023 à 10h32
Référence de l'AR : 008-240800920-20231214-DC2023_122-DE
Certifié exécutoire le 22/12/2023

argonne ardennaise
Communauté de Communes

2023/417

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2023-122

Date de la convocation : 07/12/2023
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 83
Conseillers représentés : 12

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019LABBE José , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 026LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030HAULIN Eric , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POUCET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054VALET Bruno , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel, 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 069OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry ,087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LEGALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine, 112 FESTUOT Annie , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert ,

Ont donné procuration : 001 POTRON Pierre (à 015 THIERION Vincent) , 009 HERBAY Christelle (à 011 PERTUS Xavier) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DEPOUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal) , 068 HAULIN Bertrand (à 059 LECLERCQ Guy) , 090 PIRAS Caroline (à 092 MOUTON Francis) , 107 COLSON Pascal (à 110 DION Valentine) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 114HAUDECOEUR Agnès) , 111 DUGARD Yann (à 105 CARPENTIER Dominique) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 122 MAROTEAUX Nathalie (à 121 RENOLLET Hubert)

Secrétaire de séance : M. Gérald LORFEUVRE

OBJET : DEPOT DE 4 PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES SUR LES SITES NATURA 2000 A VOCATION AGRICOLE EN REPONSE A L'APPEL A PROJETS 2024 ET VALIDATION DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES FIGURANT AU SEIN DE CEUX-CI

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 22 DEC. 2023
et de sa publication ou notification le 22 DEC. 2023

Vu la délibération n°DC2017/73 définissant l'intérêt communautaire concernant notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maitrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » et ciblant la maitrise d'ouvrage de l'élaboration des documents d'objectifs sur les sites Natura 2000 du territoire communautaire » ;

Vu la délibération DC2022/69 autorisant le dépôt de 4 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques sur les sites Natura 2000 à vocation agricole pour la campagne 2023 ;

Vu le bilan de la première année de contractualisation ;

Considérant l'appel à projets 2024 ouvert fin novembre dans le but de sélectionner les Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) qui permettront aux agriculteurs volontaires de souscrire en 2024, pour une durée de cinq années, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur les parcelles éligibles situées dans le Grand-Est ;

Considérant que les mesures proposées sont extraites du catalogue régional et ont été adaptées aux principaux enjeux Natura 2000 des territoires, en concertation avec les exploitants agricoles concernés ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 86 voix POUR, 4 voix CONTRE (005 CHANCE Jean-Michel , 057 DEMISSY Pierre , 092 MOUTON Francis , 098BESANCON Tony) et 5 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 028 MEIS Michel , 039 LAMBLOT Laurent , 073 BOXEBELD Pascal , 090 PIRAS Caroline (Francis 092 MOUTON)) :

- **D'AUTORISER le dépôt de 4 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) à l'AAP 2024 ;**
- **D'APPROUVER les MAEC à porter au sein de ces PAEC ;**
- **DE CHARGER le Président à finaliser le budget prévisionnel ;**
- **DE CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir.**

Le secrétaire de séance,

Gérald LORFEUVRE

Le Président,

Benoit SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 22 DEC. 2023
et de sa publication ou notification le 22 DEC. 2023